

La Croix

Rédaction et Administration : 60 rue Saint-Gabriel
Telephone Bell : Main 2725

ABONNEMENTS : CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN, \$1.00 ; 6 MOIS, 50 C.
EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$1.00 ; 6 MOIS, 50 C.

Paraît le samedi pour la campagne et le dimanche pour la ville

Leon XIII

La plupart de nos lecteurs savent déjà sans doute la triste nouvelle de la grave maladie qui menace les jours de Léon XIII.

C'est l'opinion générale que Sa Sainteté ne pourra relever de cette maladie, à cause de son grand âge. Dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, Notre Très-Saint-Père aura vécu.

Le Pape meurt, mais la Papauté ne meurt pas. Elle existera jusqu'à la fin des temps, comme nous l'a assuré son divin fondateur JÉSUS-CHRIST.

Léon XIII mourra, mais son œuvre, elle serait immortelle, si les choses d'ici-bas pouvaient l'être.

Cependant, nous joignons nos plus ardent prières à celles de l'Église pour que le Saint-Père vive encore, si c'est possible, de longues années, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église dont il est depuis vingt-cinq ans le chef autorisé et le guide éclairé.

J.-U. B.

DERNIERES DEPECHEES

BULLETIN

Rome, 9—7 heures 30 p.m.—Le bulletin suivant vient d'être publié par les médecins de Sa Sainteté :

« Une dépression s'étant produite, dans la condition générale de l'illustre patient, une consultation a eu lieu, à quatre heures, avec le Dr. Rossini.

« Après examen, il appert que du serum s'accumule encore rapidement dans la plèvre. Les battements du cœur sont faibles, sans symptômes de lésion valvulaire. Le pouls est facilement compréhensible, et il a 90 pulsations ce qui est normal pour l'âge du patient. La respiration est superficielle et à longs intervalles. Le rein ne fonctionne pas régulièrement. L'état de Sa Sainteté est considéré grave. »

Signé,

ROSSINI,
LAPPONI,
MAZZONI.

EXTRAORDINAIRE

Chose extraordinaire, malgré cette situation alarmante de l'état du pape, c'est que Sa Sainteté persiste à rester habillé et presque complètement assis sur sa chaise longue. Sa lucidité d'esprit se conserve entière.

LE PAPE EN PRIERE

Rome, 10—6 heures 10 a.m.—On dit que lorsque le docteur Lapponi est allé voir le Pape, un peu après le lever du soleil ce matin, il l'a trouvé les mains jointes dans l'attitude de la prière. Lorsque le docteur lui a demandé s'il avait besoin de quelque chose Sa Sainteté a répondu : « Il y a aujourd'hui une semaine que je suis tombé malade. Je suis à remercier Dieu de m'avoir donné la force de le prier encore. »

**

On reçoit au Vatican, de nombreux télégrammes des chefs d'Etat de toutes les parties du monde, ce qui prouve l'anxiété dans laquelle se trouve aujourd'hui l'univers entier, au sujet de la condition du Pontife.

« Le Chant du Drapeau » avec l'accompagnement musical des six couplets, un feuillet de 8 pages, avec magnifique dessin sur la couverture. Prix : 10c. l'unité ; \$1.00 la douz. En vente à nos bureaux.

L'abbé G. DUGAS.

Les Propheties de S. Malachie

Sur la succession des Papes jusqu'à la fin des temps

Saint Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande mourut en l'année 1148. Saint Bernard a écrit l'histoire de ce saint évêque et l'abbé M. T. Ratisbonne a donné des détails précis sur cet événement. La renommée de saint Malachie fut très grande ; on lui attribue les prophéties sur tous les papes depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde. Chacun des souverains pontifes y est désigné par un nom symbolique qui peut convenir soit à sa personne soit aux événements de son règne.

Cette prophétie fut d'abord très dédaigneusement traitée par la critique du XVIIe siècle et même par les Bollandistes qui n'y voyaient que des rêveries. Mais depuis qu'elle s'est vérifiée plus sensiblement dans les sept ou huit derniers papes elle a repris faveur dans l'opinion publique et elle a certainement droit à ses égard.

Il ne serait pas étonnant que Dieu lui aurait fait connaître par des marques distinctives chacun des papes qui devait monter sur le trône de Saint-Pierre jusqu'à la fin des temps. Le Seigneur avait bien révélé dans l'ancienne loi la succession des empires qui devaient préparer l'empire du CHRIST, pourquoi n'aurait-il pas révélé aussi la succession des chefs de son Église. Le second avènement du CHRIST est bien aussi digne d'être précisé que le premier. Quoiqu'il en soit, l'attention est attirée aujourd'hui vers ces indications énigmatiques que l'on attribue à saint Malachie sous le titre : « Prophéties sur la succession des Papes jusqu'à la fin des temps. »

Voici la liste de ces légendes prophétiques à partir de Pie IX :

Pie IX, désigné sous le nom de *Crux de cruce*. La croix de la croix.

Léon XIII désigné sous le nom de *Lumen in calo*. La lumière dans le ciel. Après lui doit venir

1. *Ignis ardens*. Le feu ardent.
2. *Religio depopulata*. La religion dévastée.
3. *Fides intrepida*. La foi intrépide.
4. *Pastor et nauta*. Le pasteur et le nautonnier.
5. *Flos Florum*. La fleur des fleurs.
6. *De medietate luna*. De la moitié de la lune.
7. *De labore solis*. De l'éclipse du soleil.
8. *De gloria olivæ*. De la gloire de l'olivier.

La prophétie se termine par ces mots : « Dans la dernière persécution de la sainte Église romaine il y aura sur le siège de Saint-Pierre un pontife romain qui paîtra le troupeau au milieu de bien des tribulations. Quand elles seront finies, la ville aux Sept collines [Rome] sera détruite et ensuite le Juge redoutable jugera les peuples. »

L'Évangile nous déclare que les hommes jusqu'au dernier jour agiront comme au temps du déluge et peu de personnes y croiront. On se réjouira, on se promènera et les affaires du temps continueront à marcher jusqu'au moment où tous seront enveloppés dans la destruction finale. Il ne faut donc pas être surpris si les hommes de nos jours se moquent des prophéties sur la fin des temps, puisque l'Évangile nous l'annonce.

Plus de Pretextes

Nous prendrons bien note de ce que feront les échevins catholiques, lorsque la question de la fameuse bibliothèque neutre sera remise devant le Conseil. Monseigneur l'Archevêque s'est prononcé trop éloquentement et trop ouvertement contre ce projet, pour qu'aucun d'entre eux ne puisse maintenant prétexter ignorance de l'opinion de l'autorité ecclésiastique. Et personne, non plus, ne peut ignorer les intentions de la clique radicale qui persiste à sacrifier les intérêts du peuple pour assurer le triomphe de leur infernale idée.

COMPRENONS-NOUS BIEN

Comprenons-nous bien. C'est important.

Jamais personne de ceux qui veulent pour les Canadiens-français un drapeau national n'a prétendu empêcher le tricolore de flotter dans nos fêtes.

Qu'il reste le tricolore parmi nous. Il est le bienvenu, mais qu'il sache prendre le rang qui lui convient : au second plan, après le Carillon-Sacré-Cœur, ni plus ni moins.

Nous avons voulu un drapeau fait des glorieux débris de notre histoire et non pas emprunté à une autre nation si sympathiques que nous lui soyons, afin qu'il dise à tous que nous sommes ici chez nous, et non pas en exil ; qu'il fasse comprendre à certains étrangers, même français, qu'au Canada, ils ne sont pas en franc-maçonnerie, mais en plein pays religieux reconnaissant la royauté du CHRIST.

Qui parle de renier ou de bafouer la France parmi nous, lorsque, au contraire, nous fouillons son passé pour en faire revivre ce qu'elle avait de plus beau et de plus pur, lorsque nous supplions le SACRÉ-CŒUR de Jésus d'avoir pitié de la fille aînée de l'Église, et lorsque, enfin, nous accueillons comme des frères, avec toute la sympathie et tous les honneurs qui leur sont dus, ces illustres proscrits pour la Foi que la France chasse impitoyablement de son sein, tandis que certains de leurs compatriotes, établis au pays depuis quelques années à peine, viennent, dans une sale feuille qu'ils publient dans notre métropole, appeler ces héros, les succurs du meilleur de la France, et qu'ils exhortent les Canadiens-français de ne pas les recevoir.

Non, non, les Français, les bons Français, n'auront pas de meilleurs amis que nous. Nous les aimons parce qu'ils représentent la France chrétienne. Mais les mauvais Français, mais les Charlier et consorts, nous n'en voulons pas, qu'ils s'en aillent au pays qui les a vu naître ; qu'ils repassent les mers avec leur bagage d'idées révolutionnaires.

Le tricolore ici sera d'autant plus respecté qu'il y aura moins de ces gens pour nous le faire détester.

PAUL PATRIOTE.

A Chacun le Sien

Nous regrettons de devoir dire à l'auteur prétendu de la « Chanson de l'Écho » que nous avons publiée dans notre dernier numéro, que ces vers appartiennent trop à Botrel pour lui en ôter la propriété. A chacun le sien.

La "Vérité"

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. le Directeur de la *Vérité* est relativement mieux et qu'il pourra reprendre la publication de son journal en septembre prochain, tel qu'il l'a annoncé d'ailleurs à ses lecteurs, en mars dernier.

Nous espérons donc, avec tous les amis de la *Vérité*, que cet excellent journal et son directeur verront encore de longs, longs jours.

Nous profitons de l'occasion pour faire ici quelques observations sur l'*Histoire* de la *Vérité*, publiée au commencement du Tome III des *Mélanges*.

Vraiment, M. Tardivel n'a pas voulu exalter son œuvre. Il s'est tenu dans le cadre de la modestie. L'*Histoire* n'est pas très complète. Certaines questions très importantes que la *Vérité* a débattues, certains projets excellents qu'elle a pronés—celui du drapeau du SACRÉ-CŒUR, par exemple—y sont complètement ou presque ignorés.

Espérons qu'avec l'aide des documents et des faits sommaires que nous donne M. Tardivel, l'histoire de la *Vérité* sera reprise et retraitée au point qu'elle le mérite.

J.-U. B.

DANS LE MONDE POLITIQUE

ECHOS ET RUMEURS

Elections Générales

Les échos d'Ottawa nous apportent des rumeurs de plus en plus persistantes d'élections générales. Le gouvernement fédéral, bien qu'il ait encore près de deux ans d'office possible, en appellerait au peuple dès cet automne, afin de faire retremper et rafraîchir son mandat dans le bain du suffrage populaire. A moins, toutefois, qu'il ne lui arrive la mésaventure d'y noyer le précieux parchemin.

A cette campagne hâtive, dans les cercles officieux, l'on assigne un double motif. D'abord, le parti ministériel compte beaucoup sur le prestige incontestable de son chef distingué, sir Wilfrid Laurier, pour se maintenir dans la confiance du pays, en dépit de ses péchés, mignons ou graves, d'omission et de commission—sans calembour. Or, sir Wilfrid est malade, il n'y a pas à le nier ; il est même sérieusement malade. Avant que la violence du mal n'oblige le premier ministre à prendre sa retraite, du reste bien gagnée, ses partisans veulent encore une fois marcher sous son égide à la conquête d'un nouveau bail de pouvoir.

En second lieu, l'on répète que le gouvernement Laurier s'est tout à coup pris de frayeur en présence de la grandeur de ses propres projets de chemins de fer. La rébellion, plus ou moins dissimulée, de certains groupes de ses partisans, l'opposition violente et puissante qu'il sent grandir, dans la Chambre et le pays, contre tout ce qu'il apparaît d'extravagant dans les plans qu'on lui prête et qu'il n'a pas niés, tout cela le porte à réfléchir. Il se dit que mieux vaudrait faire approuver directement par le peuple ces vastes projets, afin d'y aller ensuite plus à l'aise dans leur réalisation.

Il est sûr que si, comme en Suisse, nous avions ici le *referendum*, la nation exigerait d'être consultée, avant de laisser ses gouvernants l'engager dans une dépense de cent millions de piastres (\$100,000,000).

L'appel au peuple, sur cette grande politique, tiendrait avantagement lieu du *referendum*, en la présente occurrence. Le gouvernement a raison de croire que le pays lui saurait gré de cet acte de déférence bien légitime.

A Travers le Continent — Il n'est pas banal, en effet, le plan de nouvelles voies ferrées que le présent gouvernement d'Ottawa se propose de mettre en œuvre. Pour des gens qui, dans leurs jours d'opposition trouvaient criminel de faire aider le pays au succès d'une entreprise nationale comme celle du Pacifique

Canadien, reconnaissons tout de suite que les grands soleils du pouvoir les ont inondés d'une lumière qui les fait apercevoir les choses sous un tout autre aspect. C'est par deux à la fois, maintenant, qu'ils rêvent d'établir, sous leur règne, de nouvelles voies transcontinentales. En effet, ils ont d'abord assuré une garantie de \$10,000,000 pour aider le *Canadian Northern* à pousser jusqu'aux Montagnes Rocheuses sa voie qui va déjà des grands lacs à l'ouest du Manitoba, et qui est destinée, l'un de ses jours, à s'étendre d'un océan à l'autre. Et les voilà maintenant qui s'apprêtent à engager le pays pour cent millions d'un coup, en faveur du *Grand Tronc*, afin de lui permettre de se payer, à son tour, sa petite voie transcontinentale, à peu près parallèle à celle du *Canadian Northern*, à quelque deux cent milles au-dessus du *Pacifique Canadien*.

Non seulement le cabinet Laurier donne \$50,000,000 de garantie au *Grand Tronc*, pour lui faire construire sa ligne de Winnipeg au Pacifique, mais il se charge de lui en bâtir aux frais de l'Etat, un tronçon fort important, de Winnipeg à Québec, et l'on dit même jusqu'à Moncton. Cette dernière entreprise coûterait encore la bagatelle de \$50,000,000 et plus.

N'est-il pas juste de dire qu'une initiative aussi considérable mérite d'être soumise au jugement du peuple, qui en soldera le compte, en définitive ?

Le peuple approuvera-t-il cette vaste conception ? Cela se peut fort bien. Et quel appui moral cette adhésion n'apporterait-elle pas au gouvernement !

Pour nous, très désintéressés, en notre qualité de contribuables nous croyons devoir dire que le projet nous paraît mériter la sympathie du peuple, du moins en quelques-unes de ses parties, et sous la réserve de certaines modifications.

Ce qu'il faudrait.—Tout en répudiant ce qui aurait des tendances au socialisme d'Etat, nous professons que certaines entreprises d'utilité publique gagneraient à être contrôlées par le pouvoir national. Il nous a toujours paru, notamment, que le gouvernement du Canada pourrait profitablement posséder sa propre voie transcontinentale, afin de se trouver mieux en état de contrôler les taux du transport de l'ouest à l'est de la Confédération. Il ne nous répugnerait donc aucunement de voir pousser l'Intercolonial jusqu'aux prairies de l'ouest et même éventuellement jusqu'à l'océan Pacifique. Nous préférons même cet arrangement à la construction d'un nouveau transcontinental, aux frais du pays, pour le compte d'une compagnie privée.

Jusqu'à plus ample informé et sous bénéfice de la discussion qui doit se faire, devant les Chambres et le pays, nous admettrions donc volontiers la construction, au nom de l'Etat, du tronçon Québec-Winnipeg. Nous voudrions même que l'Intercolonial fût ainsi prolongé jusqu'au Pacifique. Mais, pour la même raison, l'Intercolonial existant et suffisant, entre Québec et les provinces maritimes, nous repousserions de toutes nos forces l'idée de le doubler, dans la même région, d'une nouvelle ligne, coûteuse à construire et onéreuse à exploiter, à même le trésor public.

On dit que la ligne Québec-Winnipeg passerait à la hauteur des terres de Québec et Ontario, ouvrant à l'agriculture et à l'industrie une région immense et superbe. Ce serait à peu près le tracé que devait suivre le *Quebec et Lac Huron*.

Cela devant être, espérons qu'on ne tardera pas à pousser le *Montréal et Occidental* jusqu'à un point de jonction avec cette ligne projetée, de façon à ne pas arriver la métropole canadienne de sa part légitime du trafic de l'ouest qui amènera vers l'est le nouveau transcontinental.

C'est là, du reste, une idée déjà émise par l'honorable M. Préfontaine, et nous l'estimons digne de toute l'attention de nos législateurs.

Sans ces branches de raccordement avec Trois-Rivières, par le chemin des Piles, avec Montréal, par l'*Occidental*, avec Ottawa, par le *Gatineau*, avec Toronto et Ontario centre, par les deux *Temiscamingué*, québécois et ontarien, cette grand ligne n'aurait pas de quoi être une anomalie.

PIERRE ET JACQUES

Garde a nous

M. Joe Chamberlain vient d'épancher, dans un nouveau discours, sa pensée de derrière la tête, à propos de relations impérial-coloniales. Il déclare, non sans un brin de cranerie, qu'il ne prépare le zolverein, dont nous parlions dimanche dernier, qu'en vue d'amener la mère-patrie et les grandes colonies autonomes à ressentir mieux, dans le resserrement de leurs intérêts commerciaux, la nécessité de s'unir pour la défensive. Et il pense tout bas : pour l'offensive aussi sans doute ? Halte-là, meublons l'impérialisant ! A ce point-là, nous n'en sommes plus. Vos idées économiques s'embrouillent avec vos rêves césariens. Ceci tuera cela !

LES ELECTIONS ALLEMANDES

LE CENTRE CATHOLIQUE

LA POUSSEE SOCIALISTE

Les résultats généraux des élections allemandes sont, maintenant, bien connus. Et quels que soient ceux des scrutins de ballottage, le caractère d'ensemble de ces élections ne sera pas modifié. — On peut donc les juger et dégager les utiles leçons qui en découlent.

Les Catholiques ont conservé non seulement tous les sièges qu'ils occupaient dans le précédent Reichstag ; mais ils en ont, de plus, gagné un certain nombre. — Ils disposeront, certainement, du tiers, au moins, des voix dans le nouveau Parlement. Aucune loi ne pourra être votée sans leurs suffrages. Et, vraisemblablement, c'est encore l'un d'eux qui aura la présidence de cette haute assemblée.

Dès à présent, le Centre catholique peut dire au pouvoir : Sans moi vous ne pourriez rien faire, mais avec mon concours vous pouvez tout pour la défense, pour le développement et le progrès de la patrie.

Et c'est ainsi que les catholiques allemands restent les maîtres, c'est-à-dire les vrais dirigeants de toute l'action politique dans un État dont pourtant la grande majorité est protestante. C'est une situation qui vaut bien qu'on la remarque. Elle est la récompense de la discipline, de l'esprit de suite et du courage qui depuis plus de vingt-cinq ans ont fait du parti catholique allemand le modèle à suivre par les catholiques de France. (Nous ajouterons du monde entier).

Le second caractère des élections allemandes est le succès considérable du parti socialiste. Ce parti ne comptait que 54 représentants dans l'ancien Reichstag. Il en aura tout près de 100 — peut-être davantage — dans le nouveau. Et, chose plus significative encore, il a gagné 1 million de voix.

Aux élections de 1898, il avait rallié près de 2 millions de suffrages. Il en comptera certainement plus de 3 millions après le règlement des scrutins de ballottage, pour lesquels il maintient 100 candidatures dans les 174 circonscriptions où il faut procéder à un second tour.

Les socialistes ont voulu établir le recensement général de leurs forces. Ils y sont parvenus. Ils y ont été admirablement aidés, du reste, par le nouveau mode de votation qui assurera le secret complet des scrutins. Les électeurs ont été affranchis de toute pression par la cabine isolante et par l'enveloppe officielle où ils pouvaient, loin de tout regard, enfermer le bulletin de leur croix. Ces élections ont donc été absolument sincères.

D'autre part, il faut noter aussi que le gouvernement a paru se désintéresser des résultats. Il n'a donné aucun mot d'ordre. Il a voulu des élections libres. Il sait maintenant ce qu'elle valent.

Nous l'avons déjà dit, les socialistes triomphent. Mais ils le font peut-être avec trop de bruit. Dès le lendemain de l'élection, ils se sont écriés : "L'Empire est à nous !" — Pas encore. A la tête de l'Empire, il y a un souverain dont la volonté compte. Et s'il arrivait qu'une coalition, comme il s'en forme parfois dans les assemblées publiques, donnât une des vice-présidences à un des élus socialistes, il ne s'en suivrait pas qu'un porte-feuille quelconque dût être offert à M. Bebel, par exemple, ou bien à M. Singer.

Les vaincus, c'est-à-dire les Agrariens, les Conservateurs-libéraux-protestants se sont aussi trop pressés de demander la dissolution du nouveau Reichstag et le remplacement du chancelier par un autre qui saurait mieux diriger les volontés électorales. — De nouvelles élections ne feraient qu'accuser davantage la poussée socialiste.

Du reste, les populations allemandes ne paraissent pas très émuës de l'événement socialiste. C'est que là-bas, le socialisme, considéré dans la masse de ses

adeptes, ne ressemble en rien au socialisme français ou bien encore au socialisme belge.

Les socialistes allemands ne sont ni des collectivistes, ni des partageux, ni des sans-patrie. En cas de péril national, on les verrait tous debout pour faire front à l'ennemi ; — Dieu, la Patrie, et l'Empereur, c'est le programme qui pour eux est au-dessus de tous les autres.

Le tarif douanier, les traités de commerce à conclure, le renchérissement des produits alimentaires, les impôts sur la bière et le tabac, ont été des arguments irrésistibles dont les chefs socialistes ont su merveilleusement se servir.

Dans tout le royaume de Saxe, par exemple, qu'on appelle maintenant le "royaume rouge", la Diète, c'est-à-dire la Chambre des députés, a une majorité conservatrice très forte, presque omnipotente, les électeurs ont cependant donné leurs voix aux candidats socialistes au Reichstag.

C'est le protectionnisme outré de M. de Bülow qui a précipité la crise industrielle et sociale dont souffrent les populations allemandes qui ont déterminé le courant socialiste.

On a dit qu'à la première nouvelle de la victoire socialiste, l'empereur Guillaume II était entré dans une violente colère. C'est possible. En tout cas cette colère fut brève, et quelques heures plus tard il avait, avec son chancelier, une longue conversation, où probablement ses résolutions furent arrêtées. Et dimanche dernier, à l'inauguration d'une statue de Guillaume Ier, à Hambourg, l'empereur disait fort sagement à ceux qui l'écoutaient et aussi à tout l'Empire qu'il "fallait bannir toute inquiétude et regarder avec sang-froid les problèmes à résoudre".

On a dit encore que Guillaume II pourrait être tenté de chercher au dehors une diversion. C'est aller bien vite un peu loin.

Il y a trop de poudre accumulée, en ce moment, dans tous les arsenaux d'Europe pour qu'un monarque si puissant qu'il soit, n'hésite pas longtemps à les allumer dans l'unique but de corriger les caprices de quelques millions d'électeurs !

La Croix, Paris.

Nos croyants

(Pour la Croix)

Pour la grandeur d'une race et pour l'honneur de ses fils, on peut dire qu'il y a trois sortes d'hommes qui, sur la terre, remportent des victoires.

Ces victorieux ce sont : les pionniers, les soldats et les croyants.

J'ai parlé déjà des pionniers et des soldats. J'ai rappelé à ceux qui savent notre histoire que nos aïeux et nos pères ont été des pionniers résolus et des soldats énergiques, c'est-à-dire des fondateurs et des défenseurs.

Les pionniers, expliquais-je, ce sont les apôtres par l'action, les soldats ce sont les apôtres qui mettent la force au service du droit, et les croyants ? oh ! les croyants, ce sont ceux qui trouvent en leur foi le secret d'avoir confiance toujours et de ne désespérer jamais.

Puisque nous avons commencé de compiler les pages de nos héroïques annales, il convient de dire assurément pourquoi l'œuvre dont nos pères se faisaient les champions ou l'idée, dont ils s'affirmaient les défenseurs étaient pour eux une cause à laquelle ils croyaient.

En nos jours de lumières et de progrès, les hommes qui ont foi en une cause se font rares.

On veut tout juger par soi-même. Le libre examen de la Réforme et l'esprit de la Révolution ont conduit l'humanité civilisée au naturalisme et au rationalisme purs. On doute de tout. On s' imagine croire à la nature et à la raison ; mais la nature est bien mystérieuse et la raison bien faible.

On a beau dire, il n'y a qu'un gouvernail qui puisse tenir bon notre vaisseau sur la mer du monde : c'est la foi.

Notez bien que je ne parle pas seule-

ment de la foi surnaturelle, bien que j'estime que la foi à une cause, à une idée et à une œuvre, n'est efficace que si elle s'appuie sur une foi religieuse comme sur sa base ; je soutiens — restreignant le point de vue — que les hommes ne sont vraiment grands que lorsqu'ils ont foi en quelqu'un ou en quelque chose.

Nos pères à nous, Canadiens-français, ont été grands parce qu'ils avaient foi en cette cause grande et belle qui s'appelle la cause française et catholique. C'est profondément vrai.

Certes, je sais bien que la France a commis des fautes et surtout qu'elle en commet encore. C'est un de ses évêques qui a condamné Jeanne d'Arc et l'un de ses plus illustres chefs qui a traîné le Pape à Fontainebleau. J'entends, hélas ! au moment où j'écris, les justes plaintes de ceux que son gouvernement actuel persécute et chasse du pays parce qu'ils sont moines ou nonnes.

Quand même ! Dans ces sectaires que dominent les loges mon cœur s'obstine — contre ma raison peut-être — à ne reconnaître point la vraie France.

Quand même ! Je suis fier d'être de race française et descendant de français.

La France a quatorze siècles de gloire à son crédit. Par ses succès dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, par les œuvres de ses missionnaires, par son action dans le monde, incontestablement elle fait encore des grandes choses.

Mais je distingue la cause canadienne-française de la cause française, j'admets volontiers qu'elles se peuvent et doivent défendre sous des drapeaux différents.

X. P.

APRÈS LES MOINES...

Depuis plusieurs années, les catholiques de France sont traités en "ennemis" par tous les représentants des pouvoirs publics.

Tous les jours ils sont injuriés, menacés, abreuvés de toutes sortes de dénis de justice.

Et, successivement, tous les gouvernants ont jugé qu'il était bon que ces catholiques insupportables fussent traités de la sorte, tout simplement parce qu'ils sont catholiques !... Est-ce pour durer longtemps ?

Tous les jours, ces catholiques ont été accusés de plus odieux méfaits : tous les jours, on a inventé contre eux d'épouvantables calomnies ; tous les outrages leur ont été prodigués et les dépositaires du pouvoir n'ont rien fait pour les défendre !... Au contraire, ils approuvaient, quand ils ne les encourageaient pas, les auteurs de ces outrages.

Tous les jours, le Pape, vicaire de Jésus-Christ, que les catholiques environnent de tout leur respect et de tout leur amour ; tous les jours, leurs évêques et leurs prêtres sont en butte aux pires dévergondages d'écrivains sans pudeur, sans bonne foi, et de bavards sans vergogne.

Tous les murs de nos cités et même ceux de nos plus lointaines bourgades sont souillés de dessins infâmes, charbonnés par des impudiques !

Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, sa divine Mère, la Vierge Immaculée, la Sainte Eucharistie où le Sauveur est vivant, tous les Sacraments, toute la Sainte Eglise sont publiquement blasphémés dans le plus grossier et le plus satanique des langages !... Et parmi les ministres et parmi tant de galonnés, pas un ne s'est levé pour mettre un frein à cette sacrilège orgie !... Au contraire, ils l'approuvaient et ajoutaient leurs sarcasmes à ces débordements. Leurs railleries et leurs dérisions rappelaient celles des valets du prétoire !

Après les moines, arrachés par la violence de leurs monastères ; après les crocheteurs et les scellés ; après d'innombrables sentences décollées forcément d'une loi qui méconnaît le droit et la justice ; après les religieux, récompensés de leur dévouement envers le peuple par un traitement pareil, voici venu le tour du clergé de nos paroisses ; voici venu le tour des populations catholiques elles-mêmes !...

Des possédés de l'esprit infernal, les ignobles porte-queue des défrôqués s'en prennent maintenant aux petits enfants, aux petites filles de la Première Communion et souillent leurs robes blanches de leurs crachats et leur innocence de leurs dégoûtantes obscénités !... Et là encore pas un de ces empanachés du pouvoir pour protéger ces "enfants" !...

Quelle honte pour ce pays qui fut celui des paladins et des chevaliers !

La Croix, Paris.

ALPH. TERRIAULT, TEL. BELL EST 1752.

CONTRACTEUR, PLOMBIER, COUVREUR EN METEAU CORNICHE, POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A ELECTRICITE, CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE. . . .

1421 rue Ontario - - Montréal.

C'EST LE SUCCES QUI PRIME TOUT

C'est sur le journal *Le Temps*, d'Ottawa, (numéro du 22 juin, 1ère colonne de la 1ère page), que je lis cette monstrueuse maxime. Gourmandant Robert-Roswell Gamey pour la critique violente faite des procédés de la commission qui avait à examiner la valeur des accusations du député de Manitoulin contre certain ministre d'Ontario, le confrère s'écrie que Gamey "devrait savoir qu'EN POLITIQUE COMME EN TOUTE AUTRE CHOSE, c'est le succès qui prime tout."

Triste morale que celle qui se fonde sur cette maxime pratiquée de tout temps par les brigands de haut et de bas étage. Pourvu que cela réussisse, cela est bien. Le succès est dieu, et les chenapans heureux sont ses prophètes. Fi donc de la dignité, de l'honneur, de la conscience, du devoir, de la justice, du droit !

Le caprice du nombre est loi ! Que le faible s'agenouille devant le fort !

Honnies soient les minorités héroïques qui gémissent et qui protestent en subissant le joug des minorités tyranniques !

Ne devrait-on pas savoir "qu'en politique" que comme en toute autre chose, c'est "le succès qui prime tout" ?

Voilà le *Va victis* de la barbarie payenne que nous ramène le *Temps*, — journal faisant figure, — qui prêche la liberté au nom du tricolore et l'asservissement au nom du dieu Succès.

C'est à cette honteuse devise que je m'en prends, et à elle seule, sans m'immiscer en quoi que ce soit dans le procès qu'on a fait à Gamey et dans celui que Gamey fait à ses juges. Mais je constate seulement que, au cours d'un article ayant les visées d'un premier-Ottawa, le confrère proclame cet atroce et scandaleux aphorisme : — "En politique" — comme en toute autre chose, c'est LE "SUCCES QUI PRIME TOUT."

Et je proteste.

P. M.

LA FETE DU SACRE-CŒUR A MONTMARTRE

La fête du SACRÉ-CŒUR a été célébrée à la basilique de Montmartre avec une solennité que rendait vraiment exceptionnelle l'énorme affluence des fidèles.

Le cardinal-archevêque de Paris assistait à la grand-messe célébrée par M. l'abbé Odélin, vicaire général. Son Eminence a présidé elle-même aux vêpres, à l'issue desquelles ont eu lieu une magnifique procession et la consécration solennelle de la France au SACRÉ-CŒUR de JÉSUS.

Aux divers offices, on remarquait la présence de nombreuses notabilités du monde catholique et de plusieurs prélats, notamment Mgr l'évêque de Saint-Flour, Mgr de Courmont, évêque titulaire de Bodona ; Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, etc. . .

Le dôme de la basilique était pavoisé et le sanctuaire décoré, avec beaucoup de goût, de drapeaux aux couleurs nationales portant l'emblème du SACRÉ-CŒUR.

Le Sacré-Coeur et Léon XIII

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler, ici, que le 11 Juin 1889, Sa Sainteté Léon XIII prescrivait la formule de consécration suivante du genre humain au SACRÉ-CŒUR :

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui très humblement sommes prostrés au pied de votre autel. Nous sommes et nous voulons être vôtres, mais pour que nous puissions vous être unis par des liens plus solides, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre SACRÉ-CŒUR.

Beaucoup d'hommes ne vous ont jamais connu, beaucoup vous ont méprisé en transgressant vos commandements ; ayez pitié des uns et des autres, ô très bon Jésus, et entraînez-les tous vers votre saint Cœur. Soyez, ô Seigneur, le roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous abandonnèrent. Faites que ceux-ci regagnent vite la maison paternelle, pour ne pas périr de misère et de faim.

Soyez le roi de ceux que des opinions erronées ont trompés ou qu'un désaccord a séparés de l'Eglise ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin qu'il n'y ait bientôt qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le roi de tous ceux qui sont plongés dans les antiques superstitions des gentils, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les ramener dans la lumière et le royaume de Dieu. Donnez, Seigneur, à votre Eglise, le salut, le calme et la liberté. Accordez à toutes les nations l'ordre et la paix, et faites que, d'une extrémité à l'autre de la terre, résonne une seule parole : Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

DEUXIEME ACTE EPISCOPAL

Nous avons publié dans la CROIX du 7 juin, sous le titre de "Paroles d'Evêque," ce que Mgr Turinaz, évêque de Nancy (France), avait dit dans sa cathédrale, en réponse au renégat Combes, interdisant la prédication aux membres des congrégations non autorisées.

Il ordonna à M. l'abbé Ravenez, jésuite sécularisé, de prêcher dans sa cathédrale et de passer outre la défense arbitraire de Combes.

L'affaire a été portée devant les tribunaux qui ont donné gain de cause à Mgr Turinaz.

Le 21 juin dernier, Mgr l'évêque de Nancy, devant une foule qui remplissait les nefs de sa cathédrale, fit ce que l'on peut appeler son deuxième acte épiscopal, dans cette question.

Le dimanche, 19 avril, dit Mgr Turinaz, ici même, j'ai prononcé ces paroles :

"Je monte dans cette chaire pour protester, non plus par de simples paroles, mais par un acte public, contre une des dernières circulaires de M. le ministre des cultes, président du conseil des ministres.

"Je veux savoir, je veux que les tribunaux me disent si un ministre peut, par une simple circulaire, dans tout un pays catholique, où la religion catholique doit être librement exercée d'après l'article premier du Concordat, interdire, pour une très grande part, la prédication de l'Evangile et de la parole de Dieu. Je veux savoir si un ministre peut, par une simple circulaire, décréter contre la raison et le simple bon sens, qu'un religieux ne peut être sécularisé, sortir de sa congrégation tant que cette congrégation existe, ne fût-ce qu'à l'étranger. Je veux savoir si le ministre a le droit de condamner ainsi des milliers de citoyens français, qui n'ont commis aucune faute, à sortir de leur pays ou à mourir de faim."

Puis j'ai fait monter dans cette chaire M. l'abbé Ravenez, jésuite sécularisé, et je lui ai ordonné de prêcher.

Les tribunaux ont répondu. Les cours d'appel de Paris et de Rouen et ensuite la Cour de cassation, dans son autorité souveraine, ont résolu en faveur des droits catholiques la question que j'avais ainsi posée. L'arrêt de la Cour suprême frappe d'inanité la circulaire de M. le ministre des cultes et, par conséquent, la mesure qu'il a prise à mon égard. Je n'ai fait que poser la question par mes paroles et par un acte public. La Cour de cassation a résolu la question selon mon désir.

Et maintenant, la question que je pose par un second acte de mon ministère et de mon autorité épiscopale est celle-ci : Les catholiques de France veulent-ils profiter des droits qui leur restent encore et défendre énergiquement ceux qui sont et seront attaqués ? — Le peuple de France veut-il être un peuple respecté, honoré et libre ou un troupeau d'esclaves courbés sous une servitude qui peut devenir sans limites ?

C'est pourquoi j'entends mettre en pratique le droit qui vient d'être maintenu par l'arrêt de la Cour de cassation.

C'est pourquoi, en vertu de l'autorité de l'Eglise catholique, au nom des droits des citoyens français, au nom de la justice et de la liberté, en invoquant la loi civile et son interprétation par l'autorité souveraine de la Cour de cassation, en vertu de mon autorité épiscopale, j'ordonne à M. l'abbé Ravenez de monter de nouveau dans cette chaire et d'annoncer à cette foule la parole de Dieu. *Verbum Dei non est alligatum.*

Oh ! voilà vraiment des paroles et des actes d'évêque ! Heureuse la France, si elle avait seulement vingt évêques de cette trempe-là.

NICOLAS PICHON.

En français.. pourquoi pas ?

Je jetais dernièrement un coup-d'oeil sur un de nos grands journaux non-tréa-lis — cela m'arrive quelquefois, très souvent même, que voulez-vous la curiosité, le désir d'apprendre du nouveau, etc. . . Je lus un bout d'article, puis un autre, tout-à-coup, une annonce se présente, je la parcours. . . . Quoi donc, fis-je ! un mot en anglais, un autre, tiens, non plus un mot, c'est toute une phrase. . . . Que diantre ! où suis-je ? C'était pourtant un journal français que j'avais en main, et cependant "coal — trucks — iron" et tout un contingent d'autres mots semblables se dresse superbement dans leur allure anglaise : "Le coal revient au pair, — Trucks de tout genre et de toute dimension"

Qu'est-ce-à-dire, les mots "coal, trucks" n'ont-ils donc plus de correspondant en français ? — Mais oui, pourquoi alors ne pas dire "Le charbon revient au pair — Valises de tous genres, etc." Les lecteurs comprendront tout aussi bien, et ce sera tout aussi chic, je crois que ce le sera davantage — ce sera du moins plus patriotique.

Allons donc ! pourquoi ne pas annoncer en français, pourquoi pas ? Le français n'est-il donc plus aussi beau, aussi expressif que l'anglais ; a-t-il donc dégénéré ? Ma foi ! moi, j'ai toujours cru que "valise" résonnait tout aussi bien à mon oreille que "trunks", qu'en pensez-vous, amis lecteurs ? Allons, qu'on parle en français, qu'on annonce en français partout où faire se peut, et nous le pouvons toujours lorsqu'on le fait dans un journal de langue française.

LOUIS DU PAYS.

LA CROIX

J.-U. BÉGIN, directeur-propiétaire
 IMPRIMERIE PAR
 L'Imprimerie Lithographique Canadienne
 60 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ABONNEMENTS:
 Canada et États-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois 50c.
 En ville, par la poste: 1 an \$1.00; 6 mois, 50c.

La Dernière Allocution DE S. S. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE
 PROVIDENCE

Prononcée dans le Consistoire du
 22 juin 1903.

Vénérables Frères,
 Il nous est grandement agréable de vous revoir aujourd'hui nombreux dans ces lieux augustes. Plût à Dieu qu'il nous fût également permis de vous entretenir de choses agréables à entendre!

Sans doute, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été dépourvue de consolations. C'est à bon droit que Nos soucis s'éclaircissent et que Notre esprit se ranime, lorsque Nous avons en face de Nous des témoignages non douteux de la foi et de la piété chrétiennes, tels que ceux que Nous croyons certainement avoir pénétrés, durant ces derniers mois, chez tant de milliers d'hommes qui, pour rendre honneur au Souverain Pontife, ont rivalisé entre eux, avec tant d'unanimité, dans la manifestation de leur respect.

Ces choses sont douces à rappeler et inclinent à l'espérance. Et pourtant, vous n'ignorez pas combien nombreuses, d'autre part, sont les causes de Nos préoccupations. Il ne servirait de rien de vous répéter ici ce que Nous avons dit souvent à l'occasion, en d'autres circonstances, sur les dures conditions qui sont faites à la religion catholique, bien que de telles répétitions ne convainquent que trop encore aux temps présents. Mais il est une chose que Nous ne pouvons passer sous silence et dont la pensée constitue, pour Nous, une incroyable angoisse, en même temps qu'elle doit émouvoir profondément tous ceux qui sont dignes du nom de chrétien. Nous voulons parler de ces courants d'idées hostiles à la civilisation chrétienne des nations, courants d'idées que notre époque voit s'infiltrer et ruisseler tous les jours, pour ainsi dire, à travers les veines des États. Un dégoût insensé et obstiné de la sagesse et de la doctrine transmises aux hommes par Jésus-Christ rédempteur, semble s'être répandu dans la vie humaine, non sans un retour mérité à l'esprit et aux institutions des malheureux païens.

Cet état d'âme se reflète clairement dans les mœurs de beaucoup de gens, dans les lois, dans les institutions publiques, dans la philosophie, dans les beaux-arts, et même dans la littérature qui verse bien souvent dans de criminels sacrilèges. Il en résulte qu'on dirait, en regardant de toutes parts, qu'une sorte de complot a été tramé, et que l'on a juré, de différents côtés, la ruine des institutions catholiques. Nombreux donc sont ceux qui manœuvrent contre elles, soit sur le terrain public, soit par des moyens cachés et plus doux en apparence, soit par la force ouverte et sans aucune mesure. L'esprit refuse à prévoir jusqu'où pourraient aller, si Dieu ne nous venait en aide, les conséquences de ces desseins. Quel bien, quelle espérance peut demeurer, en effet, à ceux qui rejettent spontanément les bienfaits procurés par Jésus-Christ? Sans doute, les hommes ne peuvent pas plus arracher en toute occasion et de fond en comble ces bienfaits au genre humain, qu'ils ne peuvent annuler les décrets et la volonté du Dieu tout-puissant; mais ils peuvent fort bien, par leur orgueil et leur entêtement, ouvrir la voie à de grandes catastrophes qui mettront en péril le salut éternel d'une multitude d'âmes. Au milieu de tous ces maux qui fondent sur nous, si nous voulons prévenir des maux plus grands, cherchons un refuge et un secours dans la bienveillance divine. Ou plutôt, nous devons supplier Jésus-Christ lui-même de vouloir bien garder et défendre perpétuellement son œuvre sur la terre, c'est-à-dire les bienfaits de la Rédemption et de ne pas souffrir qu'on dilapide une partie quelconque de son héritage. C'est de la cause de tous qu'il s'agit. C'est pourquoi tous les hommes partout où ils se trouvent, qui chérissent la foi de leurs aïeux et veulent être sauvés doivent être excités à d'humbles et suppliants prières. Pour Nous, afin de ne rien omettre de ce qui Nous paraît utile au salut, Nous avons résolu de publier une lettre sur le sujet dont Nous parlons. Nous la publierons prochainement, plaçant avant tout Notre espérance en Celui au pouvoir divin de qui toutes les choses obéissent.

Nous devons vous soumettre une affaire que l'Église d'Antioche, des Grecs melchites, demande à voir menée à bien, au-

jourd'hui. Cette Église avait été laissée dans le veuvage par son patriarche. Notre vénéré frère Pierre Geragiri, d'heureuse mémoire, que la mort enleva l'an passé. Ainsi qu'il était nécessaire, les évêques catholiques de la même nation se réunirent en Synode, suivant la coutume et les règles anciennes, pour lui nommer un successeur. Ce Synode fut tenu dans les bâtiments du séminaire de Ain-Traz. Le 28 juin de l'année 1902, à l'unanimité des suffrages et au milieu des acclamations, les membres de l'assemblée élurent Patriarche, à la place du défunt, Notre vénérable frère Cyrille Geha, archevêque d'Alep, vicaire apostolique du patriarcat. Bientôt les évêques suffragants prirent soin de nous prier de vouloir bien confirmer suivant les rites l'élection du Patriarche, et l'honorer du sacré Pallium. Et l'élu formula humblement les mêmes requêtes, après avoir, comme il est d'usage, fait profession de la foi catholique. Nous avons déferé toute l'affaire, pour qu'elle fût étudiée et réglée, à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et celle-ci, après un examen attentif de la cause, a été d'avis qu'il y avait lieu de donner son assentiment aux demandes qui lui avaient été soumises.

Il est établi que notre frère Cyrille Geha est doué de qualités morales et intellectuelles nombreuses et peu communes. Cultivé par des études variées, éminent par l'intégrité de sa vie et par son aménité, il possède à un haut degré l'estime des évêques ses collègues. Dans l'exercice du pouvoir archiepiscopal, à Alep, il a donné des preuves de sa vertu et de sa sagesse: on a donc toute raison d'espérer qu'occupant une charge plus élevée encore, il comblera l'attente commune. Pour ces motifs, et conformément à l'avis de la Sacrée Congrégation susdite, Nous avons jugé bon de confirmer l'élection de ce même Vénérable Frère comme patriarche d'Antioche, des Grecs-Melchites, et de lui conférer le sacré Pallium pris sur le corps du bienheureux Pierre. C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre. Nous confirmons et approuvons l'élection ou postulation faite par nos vénérables frères les évêques grecs-melchites, touchant la personne du Vénérable Frère Cyrille Geha. Et après avoir rompu le lien qui l'attachait à l'Église d'Alep, Nous le mettons en qualité de patriarche à la tête de l'Église d'Antioche, de rite grec-melchite, ainsi que cela est énoncé dans le décret et dans les actes consistoriaux: *contrarius non obstantibus quibuscumque*: Au nom du Père + et du Fils + et du Saint + Esprit. Amen.

UN ANNIVERSAIRE DEDIE AUX APOSTATS

C'était le 26 juin 363 — c'est déjà vieux, mais l'histoire se renouvelle. Le Combes de l'époque, Julien l'Apostat, venait d'interdire aux chrétiens de l'empire l'enseignement de la philosophie, de la littérature, de la grammaire, des sciences exactes. Seuls, les intellectuels du bloc païen pouvaient prétendre à l'honneur d'enseigner: ils triomphaient. Or, ce jour-là, 26 juin 363, l'un d'eux, qui habitait Antioche, en passant devant la boutique d'un artisan chrétien, lui demandait, railleur: "Eh bien? que fait le Fils du charpentier? — Mais, Seigneur, il est fort occupé. — Vraiment? — Mais oui, il prépare un cerceuil pour votre maître!" Le bon chrétien ne croyait pas, sans doute, deviner si juste. Ce jour-là même l'apostat Julien, vers 2 heures du soir, était frappé à mort par le javelot d'un soldat perse et expirait en s'écriant: "Galiléen, tu as vaincu!" Les catholiques ont des épreuves qui ne les trompent pas: les apostats n'ont qu'un temps: le Galiléen triomphera encore.

UNE DECLARATION DE CIRCONSTANCE.

En 1871, un des maîtres de la Commune, à Paris, le représentant du peuple Delescluze, déclarait, dans son journal le *Réveil*, que les catholiques soumis au Pape et pratiquant leurs croyances devaient être mis hors la loi comme n'étant plus Français.

Ce que demandait Delescluze il y a trente-deux ans, on le fait maintenant quant aux congréganistes, et ce n'est qu'un commencement.

Louis Veullot, particulièrement visé par Delescluze, lui répondit: "Je promets, je jure, je prends devant Dieu et devant les hommes l'engagement de reconnaître toujours l'autorité du Pape, de lui obéir toujours, de croire ce qu'il prescrit, de rejeter ce qu'il condamne, de me gouverner dans la région de la doctrine absolument selon ses enseignements, lesquels pour moi ont été, et seront jusqu'à mon dernier soupir les enseignements de Dieu même."

L'IMPRIMERIE LITHOGRAPHIQUE CANADIENNE

60 rue Saint-Gabriel
 Montreal
 Tel. Main 2725



Brochures,
 Catalogues,
 Revues,
 Cartes d'annonces,
 Factures, Billets,
 Traités, etc., etc.

CARON FRERES

FABRICANTS DE

Bijouteries, Insignes de Sociétés, émaillés et autrement

Colliers de Sociétés, Médailles pour Prix en Or et en Argent, etc., etc.

Nous sommes en état de fournir des dessins pour toutes sortes de médailles ou insignes.

CARON FRERES, 643 rue Craig,
 MONTREAL.

A. David

Entrepreneur
 Electricien

169a RUE SANGUINET,
 MONTREAL.

BELL TELEPHONE: EST 1588.

Cloches,
 Lumières,
 Téléphones.

LE SPECIALISTE BEAUMIER

Medecin et Opticien Gradué aux États-Unis

A l'Institut d'Optique Americain
 1854, STE-CATHERINE, COIN CADIEUX,
 MONTREAL.

Est le meilleur fabricant de VERRES OPTIQUES et Ajusteur de Lunettes, Lorgnons et Yeux Artificiels de Montréal, tailles et ajustés selon la FORCE de la VUE, pour BIEN VOIR DE LOIN ET DE PRES, renforcez les Nerfs Optiques et Guérison d'Yeux.

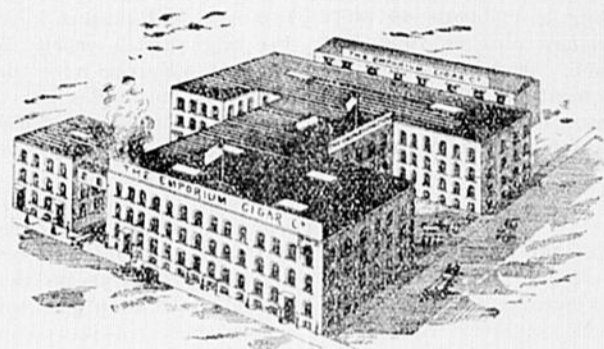
Examen GRATIS de la VUE. Ouvert jour et nuit. Dimanche de 1 à 4 heures p. m. Qualité et travail garantis.

AVIS.—La Profession OPTIQUE, commande de sérieux ETUDES sur la VUE, pour corriger les défauts oculaires et ramener la VISION à son état naturel; donc il faut faire les LUNETTES, LORGNONS etc. à "ORDRE", selon les maladies d'yeux, pour les guérir; ainsi n'achetez jamais de Lunettes sollicitées à domicile ou vendues à tout faire, si vous y tenez à votre bourse comme à vos yeux, car les hôpitaux en sont remplis de leurs victimes. Signé: Dr. P. C. BEAUMIER.

Cigares de l'Union

Fabriqués par

THE Emporium Cigar Co.



St-Hyacinthe, P. Q.

EMPORIUM, 10c.

Par son arôme, ne contenant que de la longue filasse de Havane est le plus apprécié de tous les cigares à 10 cts connus.

LE MONT PELEE

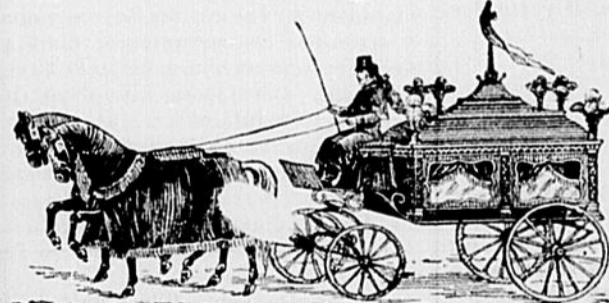
Nouveau cigare à 5 cts est supérieur à bien des cigares à 10 cts. Fait à la main et en pur havane importé.

EL MASKA

Voilà le cigare à 5 cts qui orne toutes les tablettes des restaurants et des bars fashionables.

Six voyageurs représentent cette maison dans toutes les parties du Dominion et remportent d'éclatants succès.

Vive l'EMPORIUM le meilleur
 cigare connu à 10 cts.



Embaumement,
 Décorations en
 Verdure
 Une Spécialité.

FRAIS
 FUNERAIRES
 St-Louis de France
 ABONNEMENT:
 \$1.00 par famille.

J. G. VILLENEUVE, Directeur de Pompes Funebres,

Tel. des Marchands 527. 696 CADIEUX, COIN ROY, MONTREAL.

AVIS DE DEMENAGEMENT.—Nous donnons avis au public que nous avons transporté notre place d'affaires au No 696 de la rue Cadieux, coin de la rue Roy.—J. G. VILLENEUVE, Directeur de Pompes Funèbre.

J. F. GOYER,

TEL. DES MARCHANDS 191
 TEL. BELL, EST 1545

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON, GRAIN, FOIN, MOULEE, F

Bois et Charbon tenus à l'abri.

Coke rendu et livré aux m
 que la Compagnie du Gaz.

No 1272-1274-1276 St-Denis, 73-75 Carr

QUARTIER ST-DENIS, MONTREAL.

de
 roi
 pou
 CROIX.

VRAI!

L'échevin Martineau s'en va à la banqueroute sociale. Il perd tout, même l'espoir de devenir député de Maisonneuve, et il crie à tout venant :

"Hé! les amis, aidez-moi donc! Langlois, parle donc de moi dans ton *Canada*, et toi, Charlier, n'es-tu bon qu'à salir tout ce que tu touches? N'es-tu pas capable, en faisant quelques efforts, de me nettoyer un peu pour que je paraisse bien en public. J'ai besoin de ça dans le moment."

— Pas capable, M. Martineau, pas accoutumé à cette besogne."

* * *

M. Charlier vise à décrocher un diplôme de docteur en théologie. Inutile, monsieur, apprenez votre petit catéchisme, celui réservé aux enfants qui ne savent pas lire — vous ne pouvez faire mieux pour le moment — et alors on ne se demandera plus si vous êtes chrétien ou païen. Quant aux décrets des Sacrés Congrégations, laissez-les à des esprits plus versés dans la matière, si vous ne voulez pas faire rire de vous davantage.

* * *

A un concours qui aurait été tenu, l'autre jour, au bureau de M. Gonzalve Desaulniers, il aurait été décidé au milieu de grands éclats de rire et de bruyants applaudissements que la sale feuille insulterait certains de nos évêques et de nos prêtres et encenserait les autres; c'était, paraît-il, la vraie politique! Pauvres eux! ils oublient, ces *purs*, que leurs insultes sont des compliments et leur encens une injure!

* * *

Le p'tit Langlois se tient sur ses gardes, paraît-il, depuis que l'on a découvert l'origine de la Ligue de l'Enseignement. Mais que pensent les honnêtes gens qui ont accolé leur nom à cette sale affaire? Ils se sont fait prendre, c'est clair. Ils le regrettent. N'en parlons plus.

A Rome

Mgr Volpini, secrétaire consistorial, est mort subitement à Rome, le 8 du courant. La nouvelle n'en a pas été donnée au Souverain Pontife, par crainte d'empirer son état. Le successeur de Mgr Volpini au secrétariat consistorial sera probablement choisi par le Cardinal Camerlingue.

* * *

Le cardinal Gibbons s'est embarqué à New-York à destination de Rome, pour assister probablement au conclave qui se réunira après la mort de Sa Sainteté Léon XIII.

EN FRANCE

La persécution bat son plein. La franc-maçonnerie sort toutes ses armes. Elle veut abattre l'Infâme en France. Oh! elle a encore de quoi à faire! parce que le peuple français a encore beaucoup de sang à verser pour le CHRIST.

* * *

M. Combes a fait fermer par la force armée, la chapelle mortuaire de Saint-François Régis, à La Louvesc. Au cours d'une lutte de trois heures, il y eut des blessés de part et d'autre.

* * *

L'Académie française a élu messieurs Masson et René Bazin.

* * *

Les Dominicains de Biarritz, et les Capucins de Bayonne et de Paris en ont appelé à leur tribunaux respectifs du rejet par le gouvernement français de leurs demandes d'autorisation, parce que ces demandes d'autorisation ont été rejetées sans qu'elles fussent examinées par les deux chambres, ce à quoi ils avaient droit en vertu de la thèse suivante:

"Le refus de passer à la discussion des articles d'un projet de loi n'équivaut pas à un rejet, il ne constitue qu'une proposition abandonnée."

Les Dominicains de Biarritz et les Capucins de Bayonne ont eu gain de cause. Quant aux Capucins de Paris l'arrêt a été renvoyé à huitaine. Mais il n'y a pas de doute qu'ils auront aussi gain de cause.

PAUL D'ARC.

UN FAIT DIVERS

(Pour la Croix)

..... "Enfin tout est presque fini!... Tuée, enterrée, la bibliothèque Carnegie, par un de ces coups de "don Qui-chottisme" que, seuls, l'esprit arriéré, "la politique "d'éteignoir" du grand "nombre de nos échevins, peuvent justifier. A quand le progrès au Canada?"... — Oui, éteignoirs, c'est bien leur nom! Non, mais par tous les diables, quand serons-nous de notre siècle? quand nous affranchirons-nous de cette tutelle de "soutane"? Car au fond, c'est le clergé qui a monté ce coup. Ah! les curés..... éteignoirs!.....éteignoirs!.....

Et, pris d'un accès de rage épileptique, M. Romulus Misomoine lance son journal sur la table, armente fiévreusement les seize pieds de sa salle à manger, machonnant de petits mots aigres-doux à l'adresse de ces pauvres " robes noires".

Esprit entreprenant, subtil, un peu frondeur, M. Romulus, lié avec de prétendus progressistes, esprits forts qui nous arrivent d'Europe avec tout un bagage d'innovations dictées par les loges maçonniques, M. Romulus, disons-nous, oubliera vite les enseignements reçus au presbytère.

— Fais donc attention, mon ami, s'écrie madame Misomoine, comme un geste "faucheur" de son bouillant époux renversait presque un magnifique vase de Chine. N'as-tu pas honte d'écouter les sottises de ce journal anticatholique, pourquoi accuser les prêtres?

— Pourquoi?... Oh! elle est bonne celle-là!... mais parce qu'ils n'ont aucun souci des besoins intellectuels du peuple, parce qu'ils veulent le laisser ignorant, l'abâtardir pour pouvoir mieux l'assujettir, et la preuve: le refus de la bibliothèque publique.

— Mon cher, pardonne-moi, cependant il me semble que tu fais erreur. Le clergé, par la voix de son évêque, ne refuse pas cette bibliothèque; seulement, il y veut un comité de surveillance, composé de membres honorables, qui serait chargé de veiller à l'achat des livres et à leur circulation. Toi, le premier, tu ne voudrais pas confier certains livres à ton Adèle, n'est-ce pas? Et puis, accepter le don d'un Américain quand on peut s'en passer, est-ce montrer de la fierté nationale?

— Ah! ah! bon! toi aussi, tu t'es laissée séduire: les femmes on les persuade si vite!

— Parce qu'elles comprennent vite, faut-il ajouter. Tiens, jette cette feuille sectaire et impie, viens t'asseoir, ici, près de moi. Veux-tu me lire ce journal? ...pour faire plaisir à ton Adèle....

Deux gros baisers et M. Romulus, subjugué par sa *douce*, s'assied, prend le journal que lui tend sa femme. Sa voix est tremblante: la bourrasque passée, sitôt le vent dompté, la mer ne se soulève-t-elle pas encore?

"Scandales politiques"...c'est abruti-sant, ces scandales. "Affaires de Bourse"... passons... "Faits divers"... Emoi dans une famille aristocratique de la ville de X... — "Le péril social"... Voyons cela:

— Hier soir, vers les dix heures, un "médecin était mandé en toute hâte" chez une famille honorable, dont nous "taisons le nom. Une jeune fille de dix-huit ans venait d'absorber du "vert de Paris", par bonheur, il était encore "temps et l'homme de l'art, au moyen "d'antidotes put sauver la malheureuse "jeune fille. Quelle est la cause de cet "attentat à l'âge même où l'on ne demande qu'à vivre? où il n'y a que des "roses?... L'amour? oui, peut-être: "mais sur le guéridon de la jeune fille se "trouvait un roman, un de ces romans "corrompus et corrupteurs, dont par "respect nous ne nommons ni le titre ni "l'auteur. Cette jeune fille s'était pro-curé ce livre infâme à... à..."

— Eh bien! tu ne lis pas?... M. Romulus tout pâle, hésite, ses mains tremblent.

— Mais lis donc!... M. Romulus passe le journal à sa femme; elle lit:

... "Cette jeune fille s'était procuré ce livre infâme à la "Bibliothèque Publique" de la ville."

JOSEPH EMERY.

LE REGNE SOCIAL DE JESUS-CHRIST

Un voeu national au Sacré-Coeur

En Colombie

On lit dans la *Vérité Française*, de Paris:

A la demande de Mgr Bernardo-Herrera Restrepo, archevêque de Bogota, sollicitant un voeu pour la consécration d'une église au Sacré Cœur, les pouvoirs publics

de la République de Colombie ont rendu le décret suivant :

LE VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DU POUVOIR EXECUTIF.

" Considérant : qu'il est du devoir du gouvernement de prendre tous les moyens d'obtenir la pacification de la République et que l'un de ces moyens est de coopérer à la réalisation des désirs exprimés par l'illustrissime archevêque de Bogota dans sa très importante lettre pastorale du 6 avril, décrète :

Article premier. — Le gouvernement en son nom et au nom de la nation qu'il représente, fait le voeu proposé par ce prélat, à savoir, de concourir à la prompte édification de l'église qu'on a commencé à bâtir en cette ville en l'honneur du Sacré Cœur.

Art. 2. — A cette fin, d'accord avec l'autorité ecclésiastique et aux frais du trésor public, sera célébré, un jour du prochain mois de juin, une fête religieuse suivie d'un pèlerinage au temple qui s'élève dans notre cité à la gloire du Sacré Cœur. Il y sera prononcé un discours et fait une quête pour l'achèvement de l'édifice.

Art. 3. — Le gouvernement invitera aux solennités sus-mentionnées tous les fonctionnaires publics, ainsi que toutes les personnes qui, comme lui, sont animées du désir de la paix et des biens dont elle sera la source.

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur adressera une circulaire aux gouverneurs des départements, les engageant à promouvoir, dans leurs chefs-lieux respectifs et dans le plus grand nombre possible de localités, des solennités analogues à celles qui auront lieu dans la capitale, et à recueillir des fonds pour l'achèvement du temple voué au Cœur de Jésus.

Art. 5. — Le ministre de l'intérieur s'entendra avec l'illustrissime archevêque pour tout ce qui concerne l'exécution du présent décret."

LE DRAPEAU NATIONAL

A OAKWOOD, N. D.

Dimanche, le 28 juin, immédiatement après la grand-messe, eut lieu dans la paroisse du Sacré-Coeur, Oakwood, N.D., la bénédiction d'un drapeau azuré. Tous les membres de cette paroisse canadienne, au nombre de cinq cents environ, se groupèrent autour de leur curé, sans savoir ce qui devait se passer. Quelques minutes s'écoulèrent et à la surprise de tous on vit s'élever vers l'extrémité d'un mai, le drapeau de Carillon avec les feuilles d'érables entourant le SACRÉ-COEUR. Le Révérend Père Lee, monte sur l'estrade décorée pour la circonstance, bénit le drapeau et s'écrie : canadiens, voilà notre drapeau! A ces mots, une salve d'applaudissements longue éclatait et des cris enthousiastes sortaient de toutes les poitrines. Alors le Révérend Père, fit un discours sur l'origine du drapeau, le pourquoi de l'emblème du SACRÉ-COEUR et termina en invitant chaleureusement ses auditeurs à se grouper sous cet étendard, à l'aimer, à le défendre, et s'unir afin de travailler à la conservation de notre langue et de notre foi.

Les Canadiens, transportés d'enthousiasme et de joie, se séparèrent en s'écriant "Vive les Canayens"! Vive le SACRÉ-COEUR!

Voilà comment nos braves compatriotes de l'Ouest Américain, accueillent le drapeau national.

CHARLES BAILLARGEON, ALEXANDRE GAGNIER.

Oakwood, le 29 juin, 1903.

Le Carillon-SACRE-COEUR a L'Islet

Le jour de la solennité du SACRÉ-COEUR fera époque dans la paroisse de Notre-Dame du Bon-Secours de L'Islet.

Les dévoués propagateurs de la belle dévotion au SACRÉ-COEUR ont donné une nouvelle preuve de leur amour pour ce DIVIN COEUR en donnant publiquement leur adhésion au drapeau Carillon-SACRÉ-COEUR.

En effet, 10 beaux drapeaux de Carillon, ornés du SACRÉ-COEUR, déployés au vent, cachaient sous leur ombre les principales et bienfaites maisons de la paroisse. Ces drapeaux, emblème des hauts faits et de la mission providentielle du Canada-français fascinaient les regards de tous les paroissiens et évoquaient chez eux les plus nobles sentiments religieux et patriotiques. C'était pour tous une nouvelle force, une nouvelle consolation pour leur âme vraiment catholique et canadienne. Loin d'être exposé à la raillerie et à la profanation, le nouveau drapeau sera aimé et honoré à L'Islet pour les lieux où malheureusement on le rejette.

T. L.

Bravo!

Monsieur le Directeur,

Je lis avec un intérêt toujours grandissant votre noble et vaillante Croix. Bravo, mille fois bravo! Continuez et tenez ferme. Que votre ardeur intelligente et généreuse ne fléchisse jamais. Echauffez les froids, excitez les tièdes, soutenez les zélés et les enthousiastes. Il faut que le Christ puisse arborer ses couleurs aux yeux du monde. Le Christ doit régner socialement et nationalement.

Le dimanche 21 juin, jour de la solennité du SACRÉ-COEUR, les hommes de la paroisse St-Roch de Québec ont uni à deux reprises différentes leurs milliers de voix pour acclamer le Christ Roi. La première fois ce fut dans la Basilique même de Sainte-Anne de Beauré après la bénédiction papale donnée par Son Excellence le délégué apostolique, et sur les appels du saint-archevêque qui est leur curé, qu'ils crièrent de toute la force de leurs pommuns: — "Vive le SACRÉ-COEUR! Vive la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie! Vive Sainte-Anne! Vive Notre Saint Père le Pape Léon XIII! Vive le Délégué apostolique!"

La deuxième fois, ce fut au cours de l'après-midi, après la procession faite à travers les allées de l'immense terrain qui s'étend en face de la Basilique de Beauré, que ces milliers d'hommes, alignés en rang devant le saint parois, répondirent à l'appel du révérend père Leclerc, rédemptoriste, en poussant les mêmes acclamations auxquelles ils ajoutèrent celle-ci: "Vive le clergé du Canada!"

C'était un spectacle que je n'oublierai jamais.

Ah! elles sont loin d'être mûres pour les enseignements impies de stupides franciscains ces foules émuës qui jettent à tous les échos du ciel le cri de leur foi et de leur hommage à Dieu et à l'Eglise. Défendez-les toujours, ô vaillante CROIX, contre les entreprises sectaires de toutes les officines que le diable entretient sur la terre, et sans cesse faites entendre de plus haut en plus haut le cri qui remue tant de cœurs honnêtes: — "Vive le SACRÉ-COEUR DE JÉSUS!"

PHILIPPE MASSON.

L'ORTHODOXIE MACONNIQUE

Il est difficile d'imaginer rien de plus ignominieux dans son principe que la discussion qui va s'engager aujourd'hui à la Chambre française. C'est une honte, non seulement pour la France, mais pour l'humanité tout entière, que l'on en soit encore au début du vingtième siècle, à mettre en question la liberté humaine. En fait, c'est la question des Congrégations qui se pose de nouveau.

Je réunis quelques amis et je leur dis: "Voulez-vous vivre en commun dans un petit hôtel qui contient tant de chambres? Dans ce cas, prenez réciproquement l'engagement d'honneur d'accepter les règles de la maison: lever à telle heure, coucher à telle heure, repas à telles heures avec tel menu. A telle heure on se réunira pour chanter une chanson folâtre."

* * *

Avant la nouvelle loi sur les Associations, ce droit, pour chacun de vivre comme il l'entendait, n'était pas contestable. Depuis la nouvelle loi, il semble qu'il faudrait avoir perdu la raison pour le mettre en doute.

Ce n'est donc rien exagérer que d'affirmer que c'est un acte monstrueux et imbécile à la fois, que de dire à des hommes qui remplissent toutes leurs obligations de citoyens:

"Vous n'avez pas le droit de chanter une chanson à telle heure."

— Pourquoi? Est-ce que cela gêne les voisins? Nous sommes dans la solitude.

Ce n'est pas cela. Vous n'avez pas le droit de chanter cette chanson, parce qu'au lieu d'être folâtre, cette chanson est religieuse.

— En quoi cela vous regarde-t-il?

— Vous n'avez pas le droit de manger en commun.

— Pourquoi?

— Parce que vous mangez des légumes une partie de l'année.

— Mais nous sommes végétariens comme Sarcey.

— Sarcey avait le droit d'être végétarien, parce qu'il était libre-penseur.

— En quoi mes opinions intimes vous regardent-elles?

* * *

Vous touchez du doigt le bloc d'imposition, de stupidité et d'illogisme qui nous écrase.

Ces gens, qui prétendent avoir émancipé l'humanité et qui flétrissent l'Inquisition, s'arrogent, avec une sorte de désinvolture, d'effronterie, d'impudence, de cynisme et de niaiserie rhétorique et pompeuse, le droit de pénétrer dans votre for intérieur et de s'ériger en directeurs de conscience, comme le faisait l'Inquisition.

Ces gens, qui ont proclamé dans la Déclaration des Droits de l'Homme que nul ne devait être inquiété pour ses opinions religieuses, mettent hors la loi, privent de leurs droits de citoyens français, ceux qui n'obéissent pas à leur *Syllabus*.

* * *

Sur quelle argumentation ces farceurs appuient-ils leurs attentats? Sur une argumentation qui n'est même pas un sophisme, puisqu'elle ne peut pas se défendre par le raisonnement.

— Vous voyez Jaurès disant à des hommes qui ont passé, comme lui, par l'Ecole normale, comme y avait passé le Père Gratry et le Père Joubert, ou par l'Ecole polytechnique ou l'Ecole navale, comme beaucoup de religieux bénédictins:

"Je vous opprime pour vous empêcher d'être opprimés, d'aliéner votre liberté."

— A quel titre intervenez-vous insolentement dans l'existence d'hommes qui sont au moins vos égaux par l'intelligence? En quoi, d'ailleurs, suis-je opprimé?

— Vous êtes opprimé parce que vous obéissez à une règle et que vous portez une robe.

— Je vous trouve bien plus opprimé que moi, puisque vous êtes obligé, comme Franc-Maçon, de vous affubler d'oripeaux ridicules et de faire des gestes grotesques. Pourquoi voulez-vous m'interdire de faire partie d'un Ordre religieux, puisque vous n'interdisez pas à d'autres de faire partie de l'Ordre maçonnique?

* * *

Pressez cette apparence de raisonnement sous toutes les formes, et vous n'y trouverez que la négation de la liberté humaine par l'Etat, au nom de laquelle a été fondée l'Inquisition. Vous n'y trouverez que le droit de la société de s'immiscer dans la conscience des hommes et de persécuter ou de tuer ceux qui ne se soumettaient pas aux dogmes de l'Etat d'autrefois ou qui ne se soumettent pas aujourd'hui au dogme de la Franc-Maçonnerie.

En fait, ce malheureux monde latin a beau tourner sur lui-même, comme on tournerait dans une propriété entourée de murs de tous côtés, il en revient toujours au même point: l'intervention de l'Etat dans le domaine de la conscience et même la fameuse *direction d'intention* que l'on a tant reprochée aux Jésuites.

* * *

Je vis avec mes semblables dans une colonie anarchiste, comme il en existe quelques-unes.

— La direction de vos idées est anarchiste?

— Parfaitement.

— Alors c'est votre droit de vivre comme vous l'entendez.

Je vis avec mes semblables parce que j'ai des idées religieuses et que je veux faire mon salut en priant.

— La direction de vos idées est mauvaise. Dispersez-vous ou l'on vous enverra les gendarmes.

— Je fais maigre.

— Dans quelle intention?

— Pour maigrir.

— Très bien. Votre direction d'intention est bonne.

— Et vous?

— Pour me mortifier en me privant des plaisirs de la table.

— C'est un crime contre la société moderne.

* * *

La nouvelle loi que Combes demande à la Chambre de voter n'est que la conséquence de cette œuvre d'iniquité et de sottise, qui défend à des hommes ayant atteint leur grande majorité, jouissant de tous leurs droits de citoyen, d'organiser leur vie comme ils l'entendent.

Voilà le congréganiste arraché à sa Congrégation, c'est-à-dire privé du droit de vivre avec d'autres hommes, comme il le pourrait le faire s'il ne croyait pas à ce qu'enseigne l'Eglise.

Il s'agit, après avoir fait de cet homme un isolé, de le persécuter comme un isolé, maintenant qu'on ne peut plus le considérer comme congréganiste. Il s'agit de le mettre hors d'état de gagner sa vie, en lui interdisant le séjour de la commune où il habitait auparavant et où il exerçait la seule profession qu'il connût: la profession d'instituteur.

Tel est le but de cet article additionnel, qui, sans doute, est déshonorant pour nos codes, mais qui n'est guère plus ignoble que la loi sur les Congrégations dans son ensemble.

Cet article est infâme. N'est-ce pas dire d'un seul mot qu'il a toutes les chances pour être voté?

EDOUARD DRUMONT.

La Libre Parole.

DIX ABONNEMENTS POUR QUATRE DOLLARS

Pour faciliter la diffusion de la *Croix*, nous acceptons 10 abonnements de 6 mois chacun pour \$4.00 et 5 pour \$2.00.